

L'Echo des Chignotins

BULLETIN COMMUNAL



JUIN 2008

Numéro 30

Le Mot du Maire.



Depuis le 11 mars 2008 le nouveau conseil est en place, en partie renouvelé, puisque sept nouveaux conseillers ont été élus.

L'élection du Maire suivie de celle des Adjointes a été effectuée sous la présidence de Madame Dany Danchin. A noter que Madame Annie Coquet est la première femme élue au poste d'adjointe dans l'histoire de la commune de Chigny. Les commissions et délégations sont en place, vous en trouverez la liste dans les pages suivantes.

Ceci en présence de Jean Pierre Rafflin notre ancien Maire, que je tiens à remercier tout particulièrement, ainsi que tous les membres de l'ancien conseil pour le travail réalisé durant ces sept années. Mes pensées vont aussi à notre ami et adjoint Philippe Janisson qui nous a quittés brutalement à la fin de ce mandat ; il s'investissait énormément pour la commune, était de bon conseil dans de nombreux domaines et surtout en matière financière.

Maintenant la nouvelle équipe doit s'impliquer dans diverses tâches.

A savoir : Terminer l'assainissement, la protection des sources - Entretenir les bâtiments et rénover les logements communaux - Remettre à neuf certaines voiries - Réaliser l'enfouissement des réseaux électriques etc...

Tout cela en gérant au mieux le budget communal qui, comme vous le savez n'est pas extensible. Il y a du travail en perspective.

Nous souhaiterions aussi obtenir au moins une fleur au concours des villages fleuris. Notre commission d'embellissement a fait, malgré le peu de temps qu'elle a eu, de gros efforts. Je les en remercie.

Si les habitants pouvaient nous aider un peu, soit par quartier, soit à l'échelon du village, ou peut être en créant une association, ce serait une bonne initiative. Je pense que l'on pourrait obtenir cette modeste récompense. N'hésitez pas à faire des propositions : elles seront bien accueillies.

Merci de votre attention.

Le Maire
Claude Doreau

Prochaines Manifestations

21 Juin : fête de la musique à l'école de Chigny

27 Juin : Kermesse des écoles à Villers Alleraud

1^{er} Juillet : exposition des travaux des enfants à la salle des fêtes

14 juillet : retraite aux flambeaux

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 13 Décembre 2007.

Délibérations :

- Proposition d'assurance du personnel afin de garantir la commune en cas d'accident ou maladie. Proposition acceptée.
- Le Conseil accepte la décision du Comité des Fêtes, après dissolution de reverser une partie de ses fonds au CCAS pour un montant de 2000 euros.
- Régularisation comptable suite à la cession d'un terrain concernant le projet de logement adapté aux personnes âgées.
- Participation de la commune à certains travaux du Syndicat du fond de la Cuche pour une somme de 1338.67 euros.
- Achat d'une parcelle de terrain de 4 ares 50 au Syndicat de la Cuche pour l'implantation de la clôture de la station d'épuration. Montant de 400 euros.
- Approbation du zonage d'assainissement.
- Approbation pour recevoir la somme de 18 576 euros provenant de la cession du gymnase du collège de Rilly au Département qui en aura désormais la charge. Chigny ayant participé à sa construction au prorata de sa population.
- Approbation d'un contrat de fourniture de logiciel et d'entretien pour la Commune par la société JVS

Questions diverses : - Compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 12 Décembre.

- Résultats analyse de l'eau : favorable.
- Dépôt de plainte à la gendarmerie suite à la découverte de graffitis.
- Information sur la prise en compte de l'état de catastrophe naturelle suivant l'orage de Juin 2007.
- Mention bien au concours des villages fleuris.

Conseil du 29 Janvier 2008.

Monsieur le Maire présente Mlle Vilain, collaboratrice de Mr Baradelle de la Fondation de Patrimoine. Explication de la procédure qui pourrait être mise en place pour aider à la réfection de portail de l'église. Système de souscription et aide financière.

Proposition de fixer les tarifs de l'étude surveillée pour les enfants de maternelle : études surveillées 16,50 euros par mois – garderie de Juillet : 26,80 euros.

Délibérations : - le conseil accepte de fixer le taux de la redevance pour occupation de domaine publique par gaz de France à hauteur de 100% du plafond de 0,0035 euros le mètre de canalisation.

- le conseil décide d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties demandées par les industriels, négociants, consommateurs de la filière bois et de participer ainsi à la Qualité de Gestion Durable.

Questions diverses : - Le Maire informe les conseillers que le montant de taxe de l'attestation d'accueil d'étrangers tiers à l'union européenne soumis à visas est de 45 euros à partir du 1^{er} Janvier 2008.

- Le Maire propose à l'assemblée de préparer la restauration des logements communaux et de lancer un marché de maîtrise d'œuvre à cet effet . Proposition acceptée.

Conseil du 4 Mars 2008.

Monsieur le Maire avant présentation du budget propose à l'assemblée présente de ne pas modifier les taux d'imposition. Le conseil approuve. Les taux se présentent ainsi : **Habitation** : 14,13 % - **Foncier Bâti** : 15,04 % - **Foncier non bâti** : 16,45 % - **Taxe professionnelle** : 6,16 %.

Budget communal : Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : 378 700 euros.

Dépense et recettes d'investissement équilibrées à : 327 000 euros.

Budget CCAS : dépenses et recettes équilibrées à : 2780 euros.

Budget Eau- Assainissement : dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement équilibrées à 105 800 euros.

Jean Pierre Rafflin, Maire ne se représentant pas aux prochaines élections, fait le bilan des réalisations du Conseil élu depuis 2001, et remercie de leur collaboration ses adjoints, ses conseillers municipaux, la secrétaire de Mairie et le personnel municipal. Une flûte de champagne termine ce dernier conseil municipal.

Conseil du 27 Mars 2008

- Délibérations concernant les attributions du Maire pour la bonne marche administrative de la commune.
- Délibérations concernant les indemnités du Maire et des Adjoints.
- Présentation des nouveaux statuts du SIEM
- Réactualisation de certaines commissions.
- Arrêté de délégation aux adjoints de certaines attributions du Maire.

Dossier des travaux en cours : le Maire fait le compte-rendu des dossiers voirie - chemins – éclairage publique – bâtiments.

Point sur les projets : réfection du portail de l'église – salle des fêtes – logements communaux.

Convocation à faire pour les riverains de la sente de la Leu.

Etudier la construction d'un regard rue des Garolès.

Conseil du 27 Mai 2008

- Lecture du C.R. du 27 Mars 2008
- Présentation du compte administratif et du budget supplémentaire
- Présentation des comptes du CCAS
- Présentation des comptes Eau Assainissement

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Délibération sur la modification des statuts du Parc Régional : 4 abstentions – 9 pour – 2 contre.

Délibération pour les indemnités du percepteur : pour rester à 50% du montant maximum : 7 pour – 7 contre – 1 abstention. Pour passer à 80% du montant maximum : 11 voix pour – 3 voix contre – 1 pour 100 %.

Délibération pour passer le contrat de Mme Godot de CDD en CDI : accepté à l'unanimité

Réflexion pour la réfonte des logements communaux, mairie-écoles, presbytère, salle des fêtes à rénover – améliorer : proposition de réunir la commission ad-hoc.

Ecole Jeanne d'Arc de Rilly : proposition de transport scolaire (Verzenay-Villers Allerand-Ludes-Mailly) : vote : 14 contre – 1 pour.

Compte-rendu des commissions.

Voirie : nettoyage des rues industriellement – curages des égouts – sente : prix à fixer selon surface- voir les Domaines – devis peintures au sol (fire respecter par la gendarmerie) – nettoyage de la place Pommery par les Pompiers – plaques de rue – sens de circulation (maisons pour personnes âgées).

Intercommunalité : CR de la réunion du 2 Avril : Président A.Toullec – Vice Président G.Chrétien – point sur les investissements.

Sources : 20 mai : nettoyage des bassins – DDASS : échelles : + ou – 4000 euros par bassin- Vanne de vidange à vérifier.

Ecoles : Climatisation Algeco : environ 4500 euros – ventilateurs et clim mobile.

Station d'épuration : SADE ET DDE pour fonctionnement – station 100 m3/heure – problème d'infiltration pour le bassin d'eau claire – Sogessae pour enlever la boue – problème huile et désherbant pour les bassins .

Fleurissement : embellissement des entrées du village : accord pour achat de potences de fleurissement.

Questions diverses : de la part d'un jeune du village : mise en place d'un club de jeunes pour l'été 2008. – Garde d'enfants de 17 à 18 h à l'école ? – petit recensement : 10 personnes le soir.



DESIGNATION	RESPONSABLE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMUNAUTE DE COMMUNES	MAIRE	MAIRE M. PICARD M. F JANISSON	Mme COQUET M. DERUE Mme DANCHIN
BATIMENTS ENTRETIEN SALLE DES FÊTES	MAIRE	M. PICARD Mme RAFFLIN M. AUBRY M. CHOSSENOTTE Mme DANCHIN	M. LEPITRE M. JANISSON M. TIXIER
ECOLES	MAIRE	Mme DANCHIN Mme CAILLOUX M. CHOSSENOTTE	
VOIRIES CHEMINS ECLAIRAGE PUBLIC EAU POTABLE/ASSAINISSEMENT	MAIRE	Mme COQUET M. LEPITRE M. TIXIER M. CATTIER Mme RAFFLIN	M. PICARD M. DERUE Mme DANCHIN
CIMETIERE	MAIRE	M. PICARD	M. BOURIN
PERMIS DE CONSTRUIRE	MAIRE	M. DERUE M. JANISSON M. GOUNEL M. TIXIER M. BOURIN	
SOURCES BOIS COMMUNAUX	MAIRE	M. PICARD M. BOURIN M. CATTIER M. GOUNEL M. AUBRY	
STATION D'EPURATION	MAIRE	M. DERUE	M. CHOSSENOTTE
APPEL D'OFFRES	MAIRE	M. DERUE M. LEPITRE Mme COQUET	M. JANISSON M. TIXIER M. GOUNEL
CCAS	MAIRE Dont 4 extérieurs	M. PICARD Mme COQUET Mme DANCHIN Mme CAILLOUX M. RAFFLIN JP Mme VATEL Mme LEPITRE Mme HUVET	
EMBELLISSEMENT	MAIRE	Mme DANCHIN Mme CAILLOUX M. AUBRY	
LISTE ELECTORALE	MAIRE	MAIRE + ADJOINTS	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES FORETS ET COTEAUX DE LA GRANDE MONTAGNE

Crée par arrêté préfectoral du 24 décembre 1998, elle rassemble les communes de Chigny les roses, Montbré, Rilly la montagne, Ville en selve et Villers Allerand (soit environ 2 950 habitants).

RAPPEL DE L'OBJET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Elle a pour objet la définition et la mise en œuvre de toute procédure ou action concourant au développement se son territoire.

Seront donc reconnus d'intérêt communautaire toutes les actions, opérations, zones et équipements dont l'intérêt n'est pas détachable du développement, de l'aménagement ou de la politique de cohésion sociale de l'ensemble de la communauté, même s'ils sont localisés sur le territoire d'une seule commune.

Elle exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

LES COMPETENCES OBLIGATOIRES exercées par l'Intercommunalité sont :

1/ Aménagement de l'espace communautaire :

- * Schéma de cohérence territorial ;
- * Schéma de secteur ;
- * Conduite de la préfiguration du Pays rémois ;
- * Constitution et gestion de réserves foncières nécessaires aux aménagements d'intérêt communautaire.

2/ Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :

- * Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économique, commerciale, tertiaire et artisanal d'intérêt communautaire (zones à créer d'une superficie supérieure à 2 ha);
- * Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (ZAC à créer d'une superficie supérieure à 2 ha);
- * Création, accueil , maintien, extension, ou promotion d'actions, d'équipements et d'activités touristiques d'intérêt communautaire (chemins et sentiers de randonnées, aires de pique-niques, abris de randonnées ainsi que l'ornement et la signalétique s'y rapportant).

LES COMPETENCES OPTIONNELLES exercées par l'Intercommunalité sont :

1/ Protection et mise en valeur de l'environnement : déchets ménagers.

2/ Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs :

- * Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements de l'enseignement élémentaire ;
- * Syndicat Mixte Scolaire du Collège de Rilly la montagne (gestion des transports scolaires, nettoyage du gymnase).
- * Création et gestion d'équipements et d'activités périscolaires (études surveillées, cantines et les moyens de transport s'y rattachant).
- * Création et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire (terrains de tennis, aires de jeu et terrains de boules existants).

3/ Action sociale d'intérêt communautaire :

- * Construction, entretien et gestion de maisons d'accueil et logements pour personnes âgées.

LES COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES exercées par l'Intercommunalité sont :

1/ Création et gestion d'équipements et actions d'animation en faveur de la jeunesse d'intérêt communautaire (centres aérés).

2/ Fonctionnement et investissement de l'éclairage public des communes adhérentes à l'exception des consommations.

3/ Service de lutte contre l'incendie.

Au niveau de la commune de Chigny les roses, sont nommés comme représentants :

*Titulaires

M. Claude DOREAU,
M. Alain PICARD,
M. Franck JANISSON.

*Suppléants

Mme Annie COQUET
M. Patrice DERUE
Mme Danièle DANCHIN



Le 02 avril 2008, suite aux élections municipales de mars 2008, le **conseil intercommunaux**, sous la Présidence de son Doyen, M. Guy Chrétien, s'est réuni pour élire Président et Vice-président.

Le Président élu est : M. Alain TOULLEC.

Le Vice Président élu est M. Guy CHRETIEN.

M. TOULLEC, Président, fait état, pour les nouveaux venus, du **budget primitif** du regroupement :

Budget fonctionnement : 702 000 Euros

dont : Recettes des contributions directes : 78.40 %

(recettes des contributions directes payées sur votre impôt local au profit de l'intercommunalité et déduite de votre imposition locale communale)

Dotations et participations : 13.06 %

Produits services et domaines : 08.54%

Budget d'investissement : 131 500 Euros.

Sont ensuite élus les délégués pour les différentes commissions :

Enseignement ;
Environnement ;
Equipements sportifs ;
Centre aéré ;
Information ;
Eclairage ;
Espaces communs ;
Appels d'offres ;
SIEPRUR ;
S.M.S ;
Sycodec .

M. TOULLEC fait ensuite le point sur l'avancement du dossier de la création de la Maison d'accueil pour personnes âgées à Chigny dont les travaux ne commenceront effectivement qu'à la rentrée de septembre 2008.

Le 13 mai 2008, réunion du S.M.S (Syndicat Mixte Scolaire).

Président élu : M. Chanez

Vice Présidents élus : Mme Thourault

M. Lecourt

Le 28 mai 2008, réunion du **conseil inter communautaire** pour :

Vote du budget supplémentaire ;

Délibération quant à la nouvelle charte du Parc Naturel de la Montagne de Reims ;

Délibération écoles :

Subvention pour un tiers de la classe verte de l'école de Rilly ;

Mise aux normes des installations électriques pour l'informatique à Rilly et Chigny;

Financement de la climatisation du préfabriqué sur le site de Chigny.

Centre aéré pour l'été 2008.

Intégration possible de l'Ecole de musique (70 enfants dont 58 de l'intercommunalité) dans la compétence : gestion d'équipements et actions d'animation en faveur de la jeunesse d'intérêt communautaire.

L'Intercommunalité vous paraît quelque chose d'obscur, d'inefficace, mais elle **est indispensable** pour l'évolution de chacune de nos communes qui, isolées, n'ont pas les moyens d'envisager ce que moyens réunis elles peuvent réaliser.

Station d'épuration

La nouvelle station d'épuration est maintenant fonctionnelle, cependant lors de l'entretien et de la surveillance du fonctionnement de celle-ci, **il a été constaté que des produits de désherbage et des hydrocarbures** se déversaient dans les bassins plantés de macrophytes, ce qui entraîne une dégénérescence des roseaux.

La commune possédant un réseau unitaire d'eaux pluviales et d'eaux usées et afin de ne pas engager de très fortes dépenses de fonctionnement, il est demandé aux habitants **d'agir en citoyen** afin de préserver la vie végétale de la station et de ne pas rejeter des produits nocifs pour les plantations de roseaux.

Pour rappel, **il est formellement interdit de laver tous véhicules sur la voie publique, de déverser tous résidus d'hydrocarbure (huiles, essences.....) et de ne pas rejeter les eaux de rinçages lors des différents traitements viticoles dans le réseau unitaire communal.**



Photo de gauche : Roseaux sains.

Photo de droite : Roseaux ayant été touchés par des désherbants.

Le site Internet de Chigny.

Nouveautés mises en ligne sur notre site depuis le dernier Chignotin

- le 11 novembre
- Noël du personnel communal
- Noël du CCAS
- Vœux du Maire
- La Saint Vincent
- la soupe aux cailloux
- Le bal de l'école
- Cérémonie du 8 Mai
- Repas de CCAS
- Inauguration de la station d'épuration

Bon surf ! N'oubliez pas l'adresse : <http://www.chignylesroses.info>

A ce jour 25 600 visiteurs sont venus consulter notre site !

A.S.A. Assemblée Générale du 29 Avril 2008.

L'assemblée générale de l'A.S.A. a eu lieu le mardi 29 Avril 2008.

Le président Lepitre avait convoqué les adhérents pour leur faire part de son rapport annuel, du renouvellement du bureau et répondre aux questions diverses. Etait également présent Monsieur Xavier Carpentier de la Chambre d'Agriculture.

Après élargement, le quorum acquis, la séance pouvait commencer.

Le Président exposait le compte administratif et faisait le bilan des travaux effectués au cours de l'année 2007 :

- Création d'un muret anti inondation au lieu-dit ' les Champs Goulats '.
- Nettoyage des ouvrages grilles.
- Début des travaux de la nouvelle tranche de réalisation : 110 mètres de chemin béton de 3 mètres de large et 900 mètres de chemin béton de 4 mètres.



Pour financer ces travaux, l'A.S.A. a souscrit un emprunt de 209 926 euros en Octobre 2008 avec un taux de 4,09% sur 15 ans. Le CIVC a donné son accord pour une subvention de 47 952 euros.

Renouvellement du bureau : Monsieur Michel Cossy ne se représentait pas. Messieurs Tixier Benoit et Cossy Jean faisaient part de leur candidature.

Le résultat du vote fut le suivant : élus titulaires : Messieurs Cossy Jean et Dumangin Daniel ;

Elus suppléants : Messieurs Rafflin Bertrand et Rafflin Jean Pierre.

Monsieur Tixier Benoit participera aux travaux du bureau en qualité de stagiaire.

La flûte de l'amitié clôturait cette assemblée annuelle.





Centre d'Action
Sociale
de Chigny les Roses



Ce 8 avril 2008, la commune de **Chigny les Roses**, par l'intermédiaire du **C.C.A.S.** avait convié les « **Anciens** » du village à se retrouver à midi à la salle des fêtes pour partager un excellent repas préparé par la maison **Fétizon**.

En présence de M. Claude **Doreau**, maire, de M. Jean.Pierre **Rafflin**, maire sortant et membre du **C.C.A.S.**, ainsi que de M. Alain **Picard**, Président et des membres de l'association,

54 personnes avaient répondu à l'invitation,
8 personnes étaient excusées,
90 personnes avaient été conviées.



Après le fromage, vers 13 heures, **SURPRISE** : un vingtaine de personnes (retraitées de la région de **Fismes**), la **CHORALE S.N.C.** sont venues présenter un spectacle de chansons anciennes avec parfois des paroles à elles mais toujours sur des airs connus... (froufrou, mon homme à la mer, Félicie, etc ...).

Des costumes de toutes les couleurs, faits par elles, nous faisaient voyager, rêver. Même Bourvil était présent. Tous les refrains étaient repris par l'ensemble de la salle et cela pendant plus d'une heure.

La troupe était très satisfaite de la participation des spectateurs et d'avoir pu donner quelques moments de joie aux « **Anciens** » de **Chigny les Roses**. Après avoir charmé nos oreilles et nos yeux, le groupe a partagé le dessert et le verre de l'amitié.

Tous étaient heureux de ce moment de détente. L'après midi c'est continuée avec jeux de cartes, ruminskube, partage de souvenirs...

Vers 18 heures 30, nous nous sommes quittés en disant : « **à l'année prochaine** » !



Journée du 8 Mai 2008.

A part le beau temps, peu d'ambiance !

Nous étions une vingtaine de citoyens à vouloir honorer par notre participation la mémoire de nos chers disparus. En tout et pour tout, seuls trois anciens combattants avec leurs médailles étaient présents.

Il est normal de profiter d'un long week-end, mais quand on demande à être médaillé, ce serait sympathique de participer aux cérémonies et d'accepter de passer une heure amicale en présence du premier magistrat de la Commune, du Conseil et de quelques camarades.

Il serait peut être souhaitable à l'avenir, comme cela se passe dans d'autres villages, que des enfants accompagnés de leurs parents ou papys et mamys, viennent déposer quelques fleurs devant le monument aux morts en même temps que la gerbe officielle.

Je compte sur vous et votre sens civique.

Jean Claude Naudet.

Devant le monument.



Nouveau numéro de téléphone du responsable des Anciens Combattants : **03 26 03 10 94**

Coopérative Scolaire

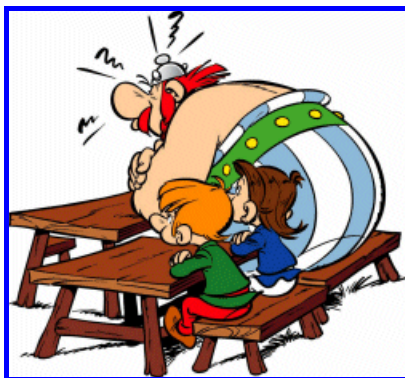
Après le bal du 29 Mars, ce fut au tour de la brocante de mobiliser la coopérative scolaire.

Quelques chiffres pour résumer cette journée du 4 Mai : 135 kgs de fruits, 25 kgs de saucisse/merguez et quelques 66 exposants.

Le temps étant aussi de la partie, cette manifestation fut une belle réussite.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les parents d'élèves ainsi que les amis de l'école qui se sont rendus disponibles pour que cette journée soit un succès.

Les bénéfices réalisés serviront à financer les sorties des enfants et du matériel pédagogique.



Ecole

Grâce au soutien financier des coopératives scolaires, les 98 enfants du regroupement de Chigny les Roses et Villers Allerand ont eu, en plus des enseignements traditionnels, une année riche :

- en activités culturelles :
 - * classe médiévale d'une semaine pour les CM1/CM2.
 - * spectacles proposés par l'USC Montval.
 - * cirque éducatif de Reims de la Maternelle au CE2.
 - * participation aux « classes en fac » pour le MS, GS et CP
 - * sortie à Paris (le Louvre et Roland Garros) pour les CP/CE1 et CE2
 - * tournois de scrabble du CE1 au CM2.
 - * journée à Nocturnia (dans les Ardennes) pour les deux classes maternelles.
- en activités sportives :
 - * stage de tennis de table pour les CP/CE1 et CE2.
 - * rencontres de foot en salle et de rugby pour les CM1/CM2.
 - * gymkhana pour les GS.
 - * écoles qui folkent pour les GS, CP, CE1 et CE2.

Je remercie donc au nom des enfants et des enseignantes, tous ceux qui participent aux actions des coopératives scolaires.

Je remercie aussi la communauté de communes pour sa participation financière lors de la classe médiévale des CM, le financement d'un bus par classe élémentaire et les communes de Chigny et Villers pour les subventions accordées à l'USC Montval ainsi que pour le prêt des salles des fêtes.

Les dates à retenir :

- **21 Juin : fête de la musique à l'école de Chigny** : représentation de la chorale de l'Ecole avec la participation de l'harmonie de Ludes.
- **27 Juin : kermesse des Ecoles à Villers-Allerand.**
- **1^{er} Juillet : Exposition des travaux des enfants à la salle des fêtes de Chigny.**

Bonne fin d'année à tous, bonnes vacanceset à l'année prochaine.

La vie communale.

Une sympathique exposition était organisée par Jean et Emmanuelle Guy les 23,24 et 25 Mai dernier en collaboration avec Mr Etienne André.

Dans l'ancienne salle du pressoir de la maison Gadiot, toiles et encres attiraient l'œil des nombreux visiteurs.

La Bretagne, le midi, des natures mortes et bien sûr notre région sont les thèmes qui entraînent le pinceau de Jean et nombreux sont les chignotins à rechercher les angles de vue choisis.

Etienne André, non figuratif, laisse ses encres envahir le papier puis en tire des impressions, des élans, de l'énergie en retravaillant finement le résultat obtenu.

Posés sur toile, carton et même tuilots, les murs blancs et la bonne lumière de ce dimanche après-midi favorisaient la présentation des œuvres.

Jean m'a confirmé qu'il se tient à la disposition de ceux qui n'ont pu se déplacer ; il est tout prêt à les recevoir quand ils le pourront.

Quelques terres cuites d'Emmanuelle ornaient la pièce. A quand une exposition de son travail ?

Un flûte de champagne concluait agréablement la visite.



23 24 25
M A I
2 0 0 8

Etienne ANDRÉ - " Comète "
Encres - 50 x 40 cm - 2007



Jean GUY - " Vue de Ludes " - Huile sur bois -15 x 33 cm

La Coopérative Viti-Vinicole



Assemblée Générale du 20 Mai 2008.

Devant une soixantaine de coopérateurs le Président Denis Rafflin a rendu compte du bilan financier et des activités de l'établissement.

C'est près de 125 hectares de vigne qui ont été pressés en 2007.

Suivie au plus près par le réseau Matu de la Coopérative, la vendange a débuté le 6 septembre.

Le rendement global tout cépages confondus fut de 13 740 kgs / hectare avec un degré moyen de 9,75°. (9,45° en chardonnay, 9,82 en pinot noir et meunier).

La vendange s'est étalée sur treize journées.

Le volume vinifié a atteint 2611,67 hectolitres.

Le tirage réalisé ce printemps sur place s'est chiffré à 128 063 cols.

Le principal investissement en 2007 fut la création du bâtiment de stockage permettant d'abriter 550 000 bouteilles.

En 2008, 10 cuves de 180 hectolitres chacune rejoindront les locaux de vinification.

Après les élections le nouveau Conseil d'Administration est le suivant :

Président : Denis Rafflin

Vice-Président : Jean Pierre Lepitre

Secrétaire et Vice-Secrétaire : Jany Rouspy et Christophe Dumont

Trésorier et Vice-Trésorier : Michel Cossy et Hervé Rafflin

Membres : Gerlier Vincent, Gounel Arnaud, Rafflin Eric, Tixier Olivier, Naudet Bertrand,

Georgeton Rémi.

Administrateurs stagiaires : Jean Cossy, Laurent Cossy, Jean Philippe Gardet, Annie Gréfil.

En fin de séance le Président Rafflin rappelait la naissance de deux futurs coopérateurs : Mathieu Naudet et Marius Gounel.

Il concluait par ces mots : Maitriser notre destin par un engagement individuel et un travail d'équipe, gérer et valoriser au mieux notre production, en respectant les notions d'équité de solidarité et d'écoute.

Tennis Club

Avec le printemps revient le moment de retrouver le cours de tennis.

Le Club a tenu son assemblée générale sous la présidence de Mr Claude Doreau le jeudi 29 Mai.
Après l'exposition du bilan financier le président a fait le bilan annuel.

Une année bien calme pour 2007.

Un nombre insuffisant de jeunes n'a pas permis la réalisation d'un stage d'été.

Seuls les quatorze adhérents ont animé notre cours pendant les beaux jours.

Le club ayant toujours été bien géré, une somme épargnée permettra de faire démolir le terrain et de le préparer à recevoir les joueurs.

Pour ce faire un devis de 1 450,00 euros a été accepté.

Le tarif de la cotisation 2008 ne change pas : **35 euros** pour les adultes et **15 euros** pour les jeunes de moins de 14 ans.
Des volontaires du club nettoieront les abords et le grillage.

Il serait bien de relancer l'activité : une action auprès des jeunes de l'école – pour une initiation – pourrait être envisagée. Le Président rencontrera pour cela Madame Michel la Directrice de l'Ecole.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour cette nouvelle saison auprès de Claude Doreau ou du vice-président Alain Bourin.

L'assemblée s'est terminée par une visite du cours et l'inspection des abords.



Dernières nouvelles : le cours est nettoyé : il n'attend plus que les joueurs !

Histoire

Extraits de compte-rendus du Conseil Municipal.

14 Mai 1879 – Visite de Monseigneur l'Archevêque.

L'an 1879, le 14 Mai, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Chabanel, Maire. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans quelque jours la commune sera appelée à recevoir Monseigneur l'Archevêque de Reims qui vient donner la Confirmation. Les habitants demandent que la caisse municipale vienne à leur aide pour les décorations du village. Il y aurait lieu de prévoir pour cet objet une dépense de 100 francs.

Le lendemain une autre fête aura lieu dans la commune. On procèdera à l'installation d'un buste de la République acquis pour les citoyens. Monsieur le Maire pense qu'il conviendrait de donner à cette cérémonie toute la solennité possible et qu'il serait convenable de faire ce jour là une distribution de pain et de viande aux indigents.

En conséquence, de l'exposé qui précède, Monsieur le Maire propose au Conseil de voter un crédit supplémentaire de 200 francs à prendre sur les fonds libres en caisse.

Le Conseil Municipal, vu l'exposé de Mr le Maire, vote à l'unanimité une somme de 200 francs pour les objets ci-dessus spécifiés.

19 Août 1879 – Création d'une bibliothèque pédagogique cantonale.

Monsieur le Maire propose au Conseil de voter une allocation pour la bibliothèque pédagogique. Il expose que l'Administration Pédagogique Académique s'occupe avec le concours des instituteurs de l'installation de bibliothèques pédagogiques cantonales. Elles sont appelées à rendre les plus grands services à l'instruction et Monsieur le Maire pense qu'il serait convenable que la commune aide à leurs établissements.

Il propose au Conseil à cet effet de voter une somme de 25 francs qui serait versée pour la bibliothèque à laquelle sera rattachée la commune de Chigny.

Le Conseil adopte la proposition et vote une allocation de 25 francs.

29 Octobre 1928 – Mariage.

Monsieur Fred Leroux avait un fils Maurice et une fille Georgette.

Elle se marie le 29 Octobre 1928 avec Edmond Lefèvre caviste à Ay.

Ce jour là un verre de champagne et un biscuit rose sont offerts à toutes les habitations lors du cortège depuis la Mairie jusqu'à la maison des mariés.

Extraits de l'almanach Matot Braine de 1905.



A la POIRE D'OR
REIMS
Th. DEBAY
Rue Trudaine, 3, 5, 7.
Annexe : Rue de l'Écrivain, 9, 11, 13, 15.
TELEPHONE 740
MAISON FONDÉE EN 1778

MERCERIE, BONNETERIE, GANTERIE

Dentelles, Rubans	Maroquinerie, Argenterie
Passenterie, Galons	Brosserie, Eponges
Foulards, Cravates, Fourrures	Coutellerie, Tapis de Table
Chemises, Faux-cols	Descentes de Lit
Serviettes, Linge de table	Toiles cirées, Linoléum
Mouchoirs, Lingerie, Corsets	Articles de Voyage
Cache-Poussière, Corsages	Sacs, Valises, Malles
Jaquettes, Peignoirs, Jupons	Parapluies, Ombrelles, Cannes

Parfumerie de toutes les grandes Marques

Grande Spécialité de CHAUSSURES haute-fantaisie
Formes Françaises et Américaines
pour Hommes, Dames, Garçonnettes, Fillettes et Enfants

OBJETS DE LUXE POUR CADEAUX
English spoken — Man spricht Deutsch

Publicité de l'Almanach des Trois Départements 145

PIANOS NEUFS & D'OCCASION
des meilleurs Facteurs
Payables 20 francs par mois

Maison fondée en 1800

C. LAPLANCHE & FORTIN

REIMS — Rue de Charzy, 2 (Téléph. 478).
CHALONS 3, Rue de l'Hotel-de-Ville
ÉPERNAY 21, Rue du Collège (Téléph. 49)
SEDAN Aven. Philippoteaux, 31 bis (Téléph. 152)

Location de Pianos
depuis 5 fr. par mois
et **HARMONIUMS** depuis 1 fr. 50

ÉCHANGE, ACCORDS & RÉPARATIONS
Grand Abonnement à la LECTURE MUSICALE, 20 fr. par an.

Un conte des années 1950.

A Chigny les Roses comme partout à cette époque, les femmes se réunissaient le soir pour la veillée. On se donnait rendez-vous chez la voisine : quatre, six ou huit autour de l'âtre, ça fait des économies de chauffage, de lumière...et ça fait aussi des cancans à n'en plus finir. Les commères... !

La Finette est une vieille vigneronne bien connue pour sa médisance. Elle connaît tous les ragots du village : les bruits qui courent, avec elle, ils galopent !... Quand elle ne sait pas, elle invente... C'est une vraie gazette ambulante...

Aussi les jeunes lui en veulent un peu. Combien d'amourettes annoncées, puis dénoncées... avant d'être déclarées, et puis des mariages loupés, des réputations ternies par la méchante langue de Finette !

Alors on guette l'occasion de se venger... Oh !... Pas bien terrible...

La maison où l'on se réunit entre papoteuses est au milieu d'une ruelle toute étroite et en pente. Il est bien dix heures du soir.

Il fait un froid de canard, du gel à prendre le vin en glace dans les tonneaux si on les laisse dehors.

A cette époque on cassait le sucre, entre autres occupations, à la veillée, pour la semaine. Du sucre en pains coniques. Le sucre en morceaux ou en poudre, ça n'existait pas.

La Finette, elle, lasse d'avoir cassé du sucre... sur le dos d'une bonne partie de Chigny, dit au-revoir à son auditoire pour rentrer chez elle dans la rue, plus bas. Elle reprend son couvet* avec quelques braises du foyer pour le trajet, puis elle sort. La voilà qui trottine dans la neige glacée et qui arrive en bas.

'Bon sang de bonsoir, j'ai la berlue ! s'exclame-t-elle en voyant un mur qui ferme le passage...



Elle le touche. C'est un mur, plus haut qu'elle et tout froid. C'est-y que j'suis malade ? Ou que j'rêve ? P't-êt ben que j'me rappelle pu' ... ? Pis j'suis vieille... Bon... J'va r'monter pour sortir par en haut...

Arrivée en haut : Nom de d'là d'bon d'là ! L'même mur qui bouche la ruelle !... Ouille, ouille, ouille !... J'deviens folle ma Finette !

Et la voilà, son couvet serré contre elle sur le bas de sa pélerine* croisée, qui redescend puis qui remonte, comme un âne en peine.

Arrivée en haut pour la deuxième fois, elle entend des éclats de rire de l'autre côté du

mur. Ce sont les gars de Chigny qui ont fait une muraille avec de la neige gelée ! Et qui tient ! Dure comme du béton vu qu'il gèle...

La Finette a passé la nuit chez la voisine de veillée, après avoir essuyé les quolibets de ces charmantes vigneronnes, pas fâchées de changer de tête de Turc... Pas gênées, les commères qui habitent la ruelle...

Depuis, il paraît que la Finette n'a plus dit de mal des autres...

Texte présenté par Christine Lepitre.

*Pèlerine champenoise : sorte de demi-cape faite au crochet avec la laine des moutons de Champagne. Elle couvrait tout le haut du corps.

*Couvet : récipient en fonte avec anse et couvercle utilisé pour le transport des braises.

RUBRIQUES EN BREF :

Ces quelques lignes simplement pour rappeler à chacun comment vivre en bonne intelligence. Vous avez élu un Conseil Municipal pour gérer la Commune, celui-ci se doit de faire au mieux pour tous.

Il se doit par l'intermédiaire de la gazette de vous remémorer quelques « conseils »:

- La Commune de Chigny s'est équipée d'une station d'épuration pour traiter les eaux usées de son réseau unitaire. Chacun doit être conscient que pour la bonne efficacité du traitement biologique des eaux usées par un système écologique, il ne faut absolument pas déverser de résidus de traitements (et surtout pas de désherbants) dans le réseau. Si chacun n'est pas responsable, les stations de nettoyage deviendront obligatoires, contraintes, forcées.
- La circulation dans le village avec le développement de son commerce principal: le Champagne, devient de plus en plus problématique. Les élus mettent en place des mesures pour permettre à tous et chacun de cohabiter. Merci de respecter les réglementations avant que les forces de l'Ordre ne les fassent respecter.
- Nous allons faire nettoyer l'ensemble de la voirie et certainement également le réseau de tout à l'égout. Mais pour autant, chacun n'est pas exempt de nettoyer le trottoir devant chez lui ou la bouche d'égout qui risque, parce que bouchée par des résidus de broyage (pourtant interdits) d'inonder le voisin.
- Les services de nettoyage passent deux fois par semaine, il n'en coûte rien de rentrer ses containers entre deux passages.
- Le cours de tennis a été remis en état, il ne s'agit pas d'un terrain de football ni d'un vélodrome !
- PS. Si vous avez remarqué la disparition d'un panneau de nom de rue, merci de le signaler en Mairie.



Ces quelques lignes simplement non pas pour une leçon de morale, personne n'est apte à faire la morale à autrui.

EtatCivil

Naissances :

DURBERCQ Louane le 3 Février 2008 de Durbercq David et Pruvot Aurore
RAILLA Raphaël le 7 Avril 2008 de Railla Thomas et Gerboulet Aurélie
DUMANGIN Louis le 11 Avril 2008 de Dumangin François et Dedet Séverine
PORET Juliette le 13 Mai 2008 de Poret Hugues et Rebeyrolle Frédérique
SENAUX Eloïse le 29 Mai 2008 de SENAUUX Benoit et Druce Emma

Décès :

JANISSON Philippe le 29 Février 2008.

CONSEILS AUX VOYAGEURS

LES VACCINATIONS :

Avant tout voyage il faut établir un programme de vaccination qui doit tenir compte de deux critères :

L'obligation administrative. Elle correspond à la protection du pays contre un risque infectieux venant de l'extérieur.

Les risques réels encourus par le voyageur. Ils varient en fonction de la situation sanitaire du pays visité, des conditions et de la durée du séjour, des caractéristiques propres du voyageur, en particulier l'âge et aussi les vaccinations antérieures.

C'est donc **un, voire deux mois avant le départ** qu'il faut se préoccuper des vaccins nécessaires au risque d'être pris de court.

LA PREVENTION DU PALUDISME:

ATTENTION : Il est dangereux de partir en zone de transmission intense de paludisme sans une prise régulière d'un traitement préventif, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes qui ont un risque accru d'accès grave.

Le paludisme est une maladie grave, potentiellement mortelle, transmise par des moustiques, et très répandue en zone tropicale.

Il existe plusieurs espèces de parasites responsables du paludisme :

Plasmodium falciparum, l'espèce la plus dangereuse car **responsable des formes mortelles**
Plasmodium vivax, malariae et *ovale*.

TRAITEMENTS PREVENTIFS

Préalable : pour tout traitement anti-paludique, il est indispensable de consulter votre médecin ou un Centre de médecine des voyages.

Il est aussi important de se protéger contre les piqûres de moustiques.

Le traitement préventif tient compte des zones visitées, de la durée du voyage et aussi de la personne : l'âge ([enfants](#), [personnes âgées](#)), les [antécédents pathologiques](#), une intolérance aux antipaludiques, une possible interaction médicamenteuse, une [grossesse \(ou son éventualité\)](#).

- **Les pays classés dans le groupe 0 sont exempts de risque** et ne nécessitent pas de prophylaxie.
- **Tous les autres pays sont classés en groupe 1, 2 et 3** selon la fréquence de la résistance aux médicaments antipaludiques. Il est donc nécessaire de prendre un traitement préventif adapté à la zone visitée, aux modalités du séjour et aux caractéristiques propres du voyageur, qui ne peut être délivré que sur prescription médicale.
- **Pays du groupe 1 :** Nivaquine®
- **Pays du groupe 2 :** Nivaquine®100 et Paludrine® 100 ou l'association Savarine®.
- La Malarone® peut être conseillée en alternative à l'association chloroquine-proguanil.
- **Pays du groupe 3 :-** Lariam® 250 ou Malarone®

- La **doxycycline** (Doxypalu®) peut être conseillée en alternative ou en cas d'intolérance ou de contre indication à la méfloquine. Elle est contre indiquée en cas de [grossesse](#) et pour les [enfants](#) de moins de 8 ans.

Pour un court séjour touristique ou professionnel (inférieur à 7jours) en zone de faible risque de transmission, le traitement préventif n'est pas indispensable à condition de respecter scrupuleusement les règles de [protection anti-moustiques](#) et d'être en mesure, durant les deux mois qui suivent le retour, de [consulter en urgence en cas de fièvre](#) , en signalant la notion de voyage en zone à risque d'endémie palustre.

Risque de piqûres de moustiques :

Les anophèles (moustiques vecteurs du paludisme) piquent habituellement entre le coucher et le lever du soleil : c'est pendant cette période que la protection doit être maximale.

Les premières mesures sont :

porter des vêtements longs le soir,

dormir dans des pièces dont les ouvertures (fenêtres, portes) sont protégées par des grillages-moustiquaires en bon état,

- éviter de sortir la nuit, même un court moment, sans protection anti-moustiques
- Ces mesures sont, malgré tout, insuffisantes, à elles seules, pour la prévention du paludisme.

Il faut aussi utiliser des insecticides le soir :

- *dans les chambres : diffuseur électrique avec tablettes ou flacon de liquide (penser au kit d'adaptation de prises de courant) ou bombe insecticide.*
- *A l'extérieur ou dans une pièce aérée, on peut utiliser des tortillons fumigènes.*
- *Dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (deltaméthrine ou perméthrine).*
- *Les vêtements ainsi que les toiles de tente peuvent être imprégnés par pulvérisation (spray) ou par trempage (l'insecticide utilisé doit alors être la perméthrine).*

Utiliser des répulsifs (insectifuges ou repellents) sur les parties découvertes du corps.

- [Tableau des produits recommandés par l'AFSSAPS](#)
- *L'application du produit doit se faire dès le coucher du soleil sur toutes les parties découvertes du corps, visage compris, ainsi que sur les parties pouvant se trouver découvertes à l'occasion de mouvements.*
- *La durée de la protection varie de 2 à 5 heures : elle dépend de la concentration du produit et de la température extérieure. Les applications seront renouvelées plus fréquemment en fonction de la transpiration ou des bains et des douches.*
- *Ces produits peuvent être toxiques s'ils sont ingérés : éviter tout contact avec les muqueuses buccales ou oculaires.*
- *La pulvérisation de répulsif sur les vêtements est possible mais de courte efficacité (2 heures) car le produit est volatil.*

Jeunes enfants, on préférera utiliser un répulsif à base d'éthylhexanediol à 30 %.

Femmes enceintes : les répulsifs sont déconseillés



ACCES DE PALUDISME

Aucun moyen préventif n'assure à lui seul une protection totale

Les premiers symptômes sont souvent peu alarmants mais le paludisme peut être mortel si son traitement est retardé. En cas de fièvre même légère, nausées, maux de tête, courbatures ou fatigue au cours du séjour ou dans les mois qui suivent le retour, un médecin doit être consulté en urgence. L'examen d'un échantillon de sang est nécessaire pour confirmer le diagnostic. Toute fièvre au retour des tropiques doit être considérée a priori comme un paludisme jusqu'à preuve du contraire.

Liste des Associations

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35

Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35

Coopérative Scolaire. Valérie Jacquelot. Rue Ste Agathe

Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84

Correspondant de l'AVC. Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

L'ADMR. Madame Marie Claude Huvet. 03 26 03 40 97

L'Amicale des Chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85

L'ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31

L'Atelier. Madame Corinne Dumont. 03 26 03 55 76

L'Ecole. Madame Agnès Michel. 03 26 03 42 79

La Chorale paroissiale. Mesdemoiselles Legros. 03 26 03 42 02

La Confrérie de St Vincent.

La Paroisse. Michel Cossy. 03 26 03 44 28

La Section Locale. Patrice Tixier. 03 26 03 44 62

Le Chignotin. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23

Le Club de Tennis. Claude Doreau. 03 26 03 40 49

Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 04 10 94

Les Sapeurs Pompiers. Arnaud Gounel. 03 26 03 43 10

Site Internet de Chigny. Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>



Ont participé à la rédaction de ce numéro : Mmes Christine Lepitre., Agnès Michel, Valérie Jacquelot, Hélène Rafflin.

Mrs Alain Picard, Jean Pierre Lepitre, Denis Rafflin, Jean Claude Naudet, Claude Doreau, Patrice Derue.

Responsable de la rédaction : Jean Pierre Rafflin

Imprimerie : Adjoints du 10 Juin 2008. Imprimé à la Mairie de Chigny.